Extraits de l'Histoire Générale et Anecdotique de la Guerre de 1914

Par Jean Bernard, président de la Presse Associée de Paris.

(Suite)

Le comte Lammsdorf avait promis des sauf-conduits pour les délégués, en les priant de venir les chercher à la citadelle. Il avait aussi demandé, pour pouvoir bien exposer la situation de la ville de Liège, que quelques personnes influentes assistassent à l'entretien.

C'est dans ces conditions que les trois délégués se rendirent à la citadelle, où on leur remit les laissez-passer. Ils avaient été amenés dans deux automobiles protégées par le drapeau blanc. Au moment où ces délégués allaient sortir, munis des laissez-passer revêtus du cachet du chef de l'état-major de l'armée de la Meuse," la porte de la citadelle fut fermée, et le comte Lammsdorf déclara que toutes les personnes présentes, une dizaine de notabilités, étaient gardées comme otages. Il ajouta:

— Des soldats allemands ont, dans certaines communes, essuyé des coups de feu tirés par des civils. Si pareils faits se présentaient encore, les otages en répondraient. Nous voulons, au début de la campagne, faire un coup d'éclat...

Malgré les protestations des personnes arrêtées, qui estimaient qu'il y avait là une violation flagrante du droit des gens et de la parole engagée, les otages furent enfermés dans des casemates — excepté le bourgmestre de Liége, qui fut seul autorisé à aller auprès du général Léman et éventuellement auprès du Roi.

Toutes les personnes qui, ce jour-là, entrèrent dans la citadelle, furent gardées et retenues prisonnières jusqu'au lendemain. Mais neuf otages furent conservés, sauf Mgr. Rutten et M. Kleyer, autorisés à vaquer à leurs occupations.

Les otages restèrent toute la nuit dans des casemates humbles et dormirent sur de mauvaises paillasses. Ils furent enfermés jusqu'au dimanche 9 août, à 1 heure de l'après-midi, ayant eu, pour leur première journée de captivité, un demi-pain et de l'eau.

Pendant ce temps, M. V. Hénault, remplissant les fonctions de bourgmestre, a fait afficher sur les murs de Liége la proclamation suivante:

VILLE DE LIEGE.

L'Administration communale rappelle à ses concitoyens et à tous ceux qui se trouvent sur le territoire de Liége qu'il est strictement interdit, par le Code des lois de la guerre, qu'un civi se livre à des actes quelconques d'hostilité contre les soldats allemands qui occupent le pays.

Toute agression commise contre les troupes allemandes par d'autres que des militaires en uniforme, non seulement expose celui qui s'en rendra coupable à être immédiatement passé par les armes, mais encore entraînera les répressions les plus violentes contre tous les habitants et spécialement contre les Liégeois qui sont retenus comme otages à la citadelle de Liége, par le commandant des troupes allemandes.

Ces otages sont:

1o Mgr. Rutten, évêque de Liége;
2o M. Kleyer, bourgmestre de Liége;
3o M. Grégoire, député permanent;
4o M. Armand Fléchet, sénateur;
5o M. Van Zuylen, sénateur;
6o M. Edouard Peltzer, sénateur;
7o M. Colleaux, sénateur;
8o M. de Ponthière, sénateur;
9o M. Van Hoegaerden, représentant;
10o M. Falloise, échevin.

Mgr. Rutten et M. Kleyer ont été autorisés à quitter provisoirement la citadelle, mais restent comme otages à la disposition du commandement allemand.

Nous conjurons tous ceux qui sont sur le territoire de veiller, dans l'intérêt suprême de tous les habitants et de ceux qui sont les otages de l'armée allemande, à ce qu'aucune agression ne soit commise contre les soldats de cette armée.

Nous rappelons que, par ordre du général commandant les troupes allemandes, les particuliers qui détiennent armes et cartouches doivent les remettre immédiatement à l'autorité au palais provincial, sous peine d'être fusillés.

(A Continuer.)

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président.
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1103-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

La Flamandisation de l'Université de Gand par les Allemands: la Presse hollandaise en prévoit l'échec.

On sait que les Allemands, depuis qu'ils occupent la Belgique, mettent tout en œuvre pour raviver le conflit entre les Flamands et les Wallons au sujet de l'emploi des langues.

En décembre dernier, le gouverneur allemand a pris un arrêté décrétant la flamandisation de l'Université de Gand. Pour justifier cette nouvelle mesure illégale, le général von Bissing a déclaré qu'il ne voulait pas endosser la responsabilité de laisser les jeunes gens privés de cours pendant trois ans.

Les Allemands avaient cru que ce cadeau serait accepté avec empressement par les Flamands, mais il n'en fut rien. Les chefs du mouvement flamand en Belgique adressèrent au gouverneur général une lettre de protestation contre cette violation des prescriptions de la Convention de La Haye réglant le droit public en pays occupé.

Dans les milieux belges, on est convaincu que cet arrêté restera lettre morte. Les Flamands qui ont eu à cœur constamment de faire le sacrifice de leurs préférences personnelles aux intérêts supérieurs de la patrie, comprennent que ces moyens de séduction n'ont d'autre but que de jeter la division dans le pays pour mieux le dominer: "Divide ut imperes." On ne trouvera en Belgique, pour flamandiser l'Université, ni professeurs ni élèves.

Le général von Bissing paraît déjà s'être heurté à la difficulté de trouver des professeurs, car on a appris qu'il en faisait rechercher en Hollande, faute d'en avoir trouvé en Belgique. Mais, en Hollande, nouvel échec: Les professeurs hollandais sollicités, considérant que leur consentement constituerait une véritable trahison vis-à-vis de leurs collègues belges, répondirent par un refus catégorique.

Les choses en sont là. Récemment un important journal de La Haye, Het Vaderland, nullement germanophobe et bien placé pour connaître la situation en Belgique, a exprimé l'avis suivant (numéro du 7 mars 1916):

"L'exécution du décret: Voilà le point délicat.

"La Belgique était un peuple indépendant qui s'est vu menacé subitement dans son existence et dans sa liberté. Pour les Belges, les Allemands ne sont pas des libérateurs auxquels on souhaite la bienvenue, mais des envahisseurs détestés qui mettent leur lourde main sur la population, après avoir dévasté le pays...

"Les circonstances étant telles, on comprendra parfaitement que l'on garde au sujet de la réalisation du projet de flamandisation de l'Université de Gand une certaine incrédulité. Il faut des professeurs et des élèves, et quiconque est quelque peu au courant de la situation en Belgique a pu se rendre compte qu'il est plus que probable que l'un ou l'autre de ces éléments, peut-être même les deux, feront défaut.

"Et ainsi s'explique qu'en Belgique on hausse les épaules en souriant, quand on parle de la flamandisation effective de l'Université de Gand."

Tel est l'avis autorisé du journal hollandais.

Ajoutons un autre trait qui montre que l'irréductibilité du patriotisme belge est générale. Les journaux paraissant à Bruxelles annoncent que les professeurs de l'Université de Liége ont décidé, dans une assemblée récente, de ne pas reprendre les cours des diverses facultés. Il en est de même aux deux autres Universités belges: celle de Bruxelles et celle de Louvain. Aucune ne veut se prêter à un projet de l'occupant qui favoriserait les jeunes gens restés dans le pays, au détriment de ceux qui remplissent leur devoir patriotique dans les rangs de l'armée.

— Non, madame, je n'assassinerai jamais ma belle-mère; pensez donc que je risquerais de me trouver à côté d'elle, en Enfer, pour l'éternité!

BULLETIN FINANCIER.

Coton.

Sur Place.	Middling.
Nouvelle-Orléans	11.88
Galveston	12.35
Mobile	11.81
Savannah	11.88
Montgomery	11.62
Little Rock	12.25
Memphis	12.06

Bons Divers.

Street Railroads—		
Am. Cotton Oil 5-6s	97⅞	98¼
Meridian 7s	92	103½
Birmingham Ry. gen. ref. 4½s	89	...
N. O. City R. R. gen. mtge.	102	103
N. O. City and L. Co. 4½s	84½	84½
State and City —		
City 4s	97½	98
Premium Bonds	304½	305
Public Improvement, 1950	...	93½
Public Improvement, new	91½	92½

AVIS

Avis est par le présent donné, comme la loi l'ordonne, que des projets de loi gouvernant les nominations, les qualifications, les pouvoirs, et les devoirs des notaires dans la Paroisse d'Orléans, seront présentés pour être adoptés, à la prochaine session de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Bulletin Maritime

LISTE DE NAVIRES DANS LE PORT.

26 Avril 1916.

Steamers et destination.	Mouillage.
Anna, ———	Point
Andromeda, ———	rue Robin
Antilles, New-York	rue St-Louis
Arachne, Europe	Stuyvesant
Black Prince, Rio	rue Girod
Borgheid, Havre	rue St-Andrew
Bremen, Brême	Point
Brunswig, Tampa	rue Mandeville
Cassia, ———	Westwego
Ceiba, Ceiba	rue Pauline
Clara	Point
Constantinople, ———	Stuyvesant
Copan, Mexique	Cale Sèche
Con Mohr, ———	Baton-Rouge
Cossis, ———	Westwego
Crathens, ———	Raffinerie
Cricket, ———	rue Robin
Excelsior, Havane	rue Ste-Anne
Heredia, Bocas del Toro	rue Thalie
Mariana, Porto Rico	rue Gov. Nicholls
Marthara, Glasgow	rue Harmony
Massie Mark, ———	———
Monguevro, Gênes	Westwego
Mobani, Tampico	Baton-Rouge
Natician, ———	Westwego
Nordamerika, Progreso	Stuyvesant
Omva, Port Cortez	rue Pauline
Oxonian, Liverpool	rue Céleste
Queenmoore, ———	Raffinerie
Porto Rico, Bluefields	———
Princeton, ———	Baton-Rouge
Ragna, ———	Stuyvesant
San Mateo, Tela	rue Thalie
Standard, New-York	Baton-Rouge
Suriname, Port Barrios	rue Thalie
Tegucigalpa, Cuba	Raffinerie
Teresa	Point
Texas, Europe	avenue Jackson
Thelma, ———	rue Première
Th. Fazelund, ———	Stuyvesant
Turrialba, Bocas	rue Louisa
Veenbergen, ———	rue Poydras

BARQUES.

Helen, Portugal	rue Sixième
Portugal, Portugal	rue Neuvième

NAVIRES EN ROUTE POUR LA NOUVELLE ORLEANS.

26 Avril 1916.

LE HAVRE.

Mississipi, Le Toux ..... parti 5 avril

LIVERPOOL.

Belgian, Atkinson ..... parti 19 mars

KIRKWALL.

Noorderdyjk, de Kœnig ..... parti 15 avril

SEVILLE.

Bufford, Messel ..... parti 16 avril

LAS PALMAS.

Grosholm, Thliefsen ..... parti 13 avril

SWANSEA.

Rathlin Head, Orr ..... parti 15 avril
Lynorta, Waring ..... 15 avril

RIO DE JANEIRO.

Mercury, ——— ..... partl 7 avril
Godfette Mercury, ——— ..... partl 7 avril

HULL.

Ommen, Jenkins ..... partl 29 mars

BARRY.

Penlee, Richards ..... partl 11 avril

VICTORIA.

Veenbergen, Docksen ..... partl 27 mars

A VENDRE.

FEVES DES CHAMPS
Farine de Graine de Coton
POUR BESTIAUX
W. B. BLOOMFIELD
CARONDELET ST. NOUVELLE-ORLEANS

En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille

PETITES ANNONCES

DEMANDES.

ON DEMANDE — Soliciteuses pour vendre l'almanach de secours aux Belges, au prix de cinquante sous pièce. Vous gagnez dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th street, New York."
7 mars—dimanche ven—tf

A VENDRE.

UNE BATISSE en brique à trois étages, No. 23[illegible] rue Conti, entre les rues Bourbon et Royale. Bon rapport. S'adresser 520 rue Conti.
13 av—tf

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 520 rue Conti. Téléphone Main 3487.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL.
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX
ESPAGNE ..... 6 mai, 3 p. m.
LA TOURAINE ..... 13 mai, 3 p. m.
CHICAGO ..... 20 mai, 3 p. m.
ROCHAMBEAU ..... 27 mai, 3 p. m.
Départs de la NOUVELLE-ORLEANS pour le HAVRE
Par voie de la Havane, Cuba, et Coruna, Espagne.
CAROLINE ..... 20 mai
NIAGARA ..... 15 juin
Pour tous renseignements s'adresser Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL DU SUD,
802 rue Commune, Nouvelle-Orléans.

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIMS
Exigez l'Etiquette Comme Garantie
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille S. V. P.

Avocat Tué par un Confrère.

Dépêche Spéciale à l'Abeille.

Nashville, Tenn., 26 avril. — Charles C. Trabue, jeune avocat très considéré, a tué un de ses confrères, Harry S. Stokes, en lui logeant trois balles de revolver dans le corps. Ils s'étaient pris de querelle dans le bureau de Stokes à propos d'un procès de contribuables contre la ville. M. Trabue conduisait les procédures comme avocat spécial de la municipalité, et M. Stokes représentait les contribuables.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de 7 lots de terrain de valeur dans le Quatrième District, 4 des lots faisant face à la rue Tolédano, au coin de la rue Broad, et 3 des lots faisant face à la rue Quatrième (dans l'îlet Dorgenois et avenue Washington).

James A. Stewart vs. Estate of Miss Mary E. James.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 115[illegible] — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 27 avril 1916, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Sept certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 486, borné par les rues Tolédano, Broad, Quatrième et Dorgenois et l'avenue Washington, désignés comme lots Nos. 13, 14, 15, 16, 20, 21 et 22, et mesurant comme suit:

Le lot No. 13 mesure trente pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt-six pieds, six pouces et trois lignes sur la ligne latérale du lot No. 12, et cent vingt-un pieds, trois pouces et six lignes sur la ligne du lot No. 14.

Le lot No. 14 mesure trente pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, et à une profondeur de cent vingt-et-un pieds, trois pouces et trois lignes sur la ligne du lot No. 13, et cent seize pieds, 0 pouces et deux lignes sur la ligne séparant du lot No. 15.

Le lot No. 15 mesure trente pieds, trois pouces et six lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, et à une profondeur de cent seize pieds deux lignes sur la ligne latérale du lot No. 14, et cent dix pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne latérale du lot No. 16.

Le lot No. 16 mesure trente pieds quatre lignes de face à la rue Tolédano, vingt-neuf pieds, dix pouces et six lignes de largeur à l'arrière, et cent dix pieds, neuf pouces et deux lignes sur la ligne latérale du lot No. 15, et à une profondeur et façade de cent cinq pieds, six pouces et deux lignes sur la rue Broad, formant le coin de ces dites deux rues.

Les lots Nos. 20, 21 et 22 mesurent, chacun, trente pieds de face à la rue quatrième, par une profondeur de cent huit pieds, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. J. FORMENTO,
Avocat pour le demandeur.
mars 25 26 31—av 7 11 21 27

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

John R. McMahon vs. Henry Lehman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 75,151 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à l'entrée principale rue Royale, du nouveau Palais de Justice, Conti et Royale, le MARDI 2[illegible] mai 1916, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, portant les numéros municipaux 738-740 avenue Sud Hagan, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 677, borné par l'avenue Hagan, les rues Gravier et Benjion, et l'avenue Tulane, désigné comme lot No. 1 sur un croquis annexé à un inventaire fait par A. G. Lapice, notaire de cette ville, daté du 7 janvier 1905, et aussi d'après un croquis et certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de la ville, daté du 25 août 1898, et selon ces dits croquis le lot mesure trente pieds onze pouces de face à l'avenue Hagan, la même largeur à l'arrière, et une profondeur de cent cinquante-six pieds, six pouces et cinq lignes, à partir d'une distance de cent vingt pieds du coin de l'avenue Hagan et de la rue Gravier.

Acquis de la "Mutual Building and Loan Association" le 17 avril 1914. Enregistré dans le livre No. 268, de l'annotateur des aliénations, page 283.

Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
F. B. FRELAND,
Avocat pour le demandeur.
L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent du prix de la vente.
avril 22 27—mai 2 9 16 22

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession Tisac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 99,201 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de la plantation Albanda, pour le mois de mars 1916 en ce qui a rapport aux récoltes de 1915 et 1916 présenté par George W. Boutcher, Sam'l. Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession ne serait pas apprové et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, Jr., Avocat.
avril 18 22 27

Succession de Mme Mary B. Selder, épouse de Henry Meyer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,955 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Meyer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
HUGH S. SUTHON, Avocat.
av 20-27-mai 2

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Liquidation de Federico A. Pizzati.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,702 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Marco A. Pizzati et Mme B. Federico, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
[illegible] H. THEARD, Avocat.
av 18 22 27

CHEMINS DE FER

HEURES D'ARRIVEES ET DE DEPARTS

Gulf Coast Lines.
N. O., T. & M. R. R.
Station Terminus, rue Canal.

Départ.		Arrivée.
	"California Special".	
7:40 p m.	Grand Canyon, Los Angeles, San Francisco, Phoenix.	9:20 p m.
7:40 p m.	Houston, Galveston, Brownsville et autre points du Texas	8:00 a m
	"Texas Daylight".	
7:45 a m.	Baton-Rouge, Opelousas, Eunice, Beaumont, Houston, Brownsville, Nord Texas	9:20 p m

Louisiana Southern R. R.
BRANCH GULF COAST LINES.

Départ.		Arrivée.
7:00 a m.	Pointe-à-la-Hache, Pass'r. Tous les jours excepté dimanche.	4:50 p m
5:00 p m.	Pointe-à-la-Hache, Pass'r. Tous les jours.	9:00 a m
7:30 a m.	Pointe-à-la-Hache, Pass'r. Dimanche seulement.	6:40 p m
6:00 a m.	Shell Beach Motor. Tous les jours excepté dimanche.	9:00 a m
8:00 a m.	Shell Beach Motor. Dimanche seulement.	9:00 a m
5:00 p m.	Sportsmen's Special, Shell Beach Dimanche seulement.	5:45 p m
5:00 p m.	Shell Beach Motor	7:45 p m

New Orleans Great Northern R. R.
Station Terminus, rue Canal.

DEPART

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	7:05 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	4:20 p m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	7.35 a m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	6:00 p m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire	7:35 a m

ARRIVEE

Tous les Jours Excepté Dimanche.

Jackson, Columbia, Tylertown, Folsom, Bogalusa et intermédiaire	5.55 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:45 a m
Dimanche seulement.	
Jackson, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	8:05 p m
Folsom, Columbia, Tylertown, Bogalusa et intermédiaire	10:20 a m
Excursions des dimanches et mercredis.	
Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville, Forest Glen, Lacombe, Oaklawn, Bonfouca et intermédiaire	8:05 p m

Southern Pacific Company.
Station Union.

DEPART

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	5:55 a m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	11:00 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire	11:45 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	3:05 p m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	8:00 p m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, points intermédiaires	11:30 p m

ARRIVEE

Texas Local, pour Houston et stations intermédiaires	3:25 p m
Sunset Limited, pour San Antonio, New Mexico, El Paso, Arizona et Californie	8:50 a m
Sunset Mail, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, Del Rio et intermédiaire	7:50 a m
Lafayette Local, pour Lafayette et stations intermédiaires	11:40 a m
Texas Limited, pour Houston, Galveston, Austin, Waco, Fort Worth, Dallas et d'autres points Nord du Texas	6:50 a m
Sunset Express, pour Houston, Galveston, Waco, Fort Worth, Dallas, San Antonio, El Paso, Californie et points intermédiaires	6:35 p m

Yazoo and Mississippi Valley R. R.
Station Union.

DEPART

Delta Express	7:15 a m
Memphis Fast Express	2:55 p m
Bayou Sara, Woodville Passenger	4:15 p m

ARRIVEE

Delta Express	5:40 p m
Memphis Fast Express	8:35 a m
Bayou Sara, Woodville Passenger	9:50 a m

Texas and Pacific R. R.
Station Union.

DEPART

Texas Express	6:35 a m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, Shreveport, Dallas, Fort Worth et El Paso	12:30 p m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	12:30 p m
Torras Local	4:25 p m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	7:00 p m

ARRIVEE

Texas Express	7:50 p m
Texas-Colorado Limited, Alexandria, El Paso	8:35 a m
Texas-Colorado Limited, Oklahoma, Colorado, Utah et Californie	8:35 a m
Torras Local	11:45 a m
Cannon Ball, Alexandria, Monroe, Shreveport et Nord Texas	6:25 p m

Illinois Central R. R.
Station Union.

DEPART

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:05 p m
Local Mail	6:30 a m
Northern Express	2:00 p m
McComb Accommodation	5:40 p m
The Merry Widow	3:00 a m

ARRIVEE

Panama Limited, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:15 a m
Local Mail	4:00 p m
Northern Express	9:10 a m
McComb Accommodation	8:45 a m
The Merry Widow	10:20 p m

Le Moto-Car allant à Kenner part de la Station Union à 6 a. m., 8 a. m., 10 a. m., midi, 2 p. m., 4 p. m., 6 p. m., 8:30 p. m., et 11:1 p. m.

Louisiana Railway and Navigation Company.
Station Terminus, rue Canal.

No. 2—			—No. 1
5:00 p m.	Dép Nouvelle-Orléans	Ar.	8:05 a m
8:00 p m.	Ar Baton-Rouge	Dép.	5:05 a m
8:50 p m.	Dép Baton-Rouge	Ar.	3:05 a m
10:59 p m.	Dép Angola	Dép.	2:55 a m
12:52 a m.	Dép Mansura	Dép.	11:19 p m
2:59 a m.	Ar Alexandria	Dép.	10:08 p m
2:19 a m.	Dép Alexandria	Ar.	10:55 p m
3:30 a m.	Dép Aloha	Dép.	8:42 p m
7:30 a m.	Ar Shreveport	Dép.	5:00 p m
No. 6—			—No. 5
5:55 a m.	Dép Nouvelle-Orléans	Ar.	7:05 p m
1:55 a m.	Ar Baton-Rouge	Lev.	1:00 p m
4:00 a m.	Dép Baton-Rouge	Ar.	4:00 p m
12:01 p m.	Ar Angola	Dép.	2:05 p m
No. 3—			—No. 4
6:30 a m.	Dép Shreveport	Ar.	7:15 p m
9:31 a m.	Dép Lunsford	Dép.	4:31 p m
11:59 a m.	Ar Alexandria	Dép.	2:00 p m

Queen and Crescent R. R.
Station Terminus, rue Canal.

DEPART

New York et Washington	7:20 p m
Cincinnati et Asheville	7:30 p m
St. Louis et Chicago	4:15 p m
Cincinnati et Asheville	8:15 a m
St. Louis et Chicago	8:15 a m
Meridian Accommodation	5:00 a m
Meridian Local	4:41 p m
Hattiesburg Local	
Excursion du dimanche.	
Carriere et points intermédiaire	7:15 a m

ARRIVEE

New York et Washington	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	9:40 a m
St. Louis et Chicago	9:40 a m
Cincinnati et Asheville	4:30 p m
St. Louis et Chicago	6:30 p m
Meridian Accommodation	4:40 p m
Meridian Local	
Hattiesburg Local	8:10 a m
Excursion du dimanche.	
Carriere et points intermédiaires	7:25 p m

Louisville and Nasheville R. R.
Au Pied de la rue du Canal.

ARRIVEE

New York et Nouvelle-Orléans Limited	7:50 a m
Washington et New-York Malle	8:55 p m
Birmingham et Cincinnati	7:15 a m
Asheville Express	8:35 p m
Louisville et Cincinnati	8:55 p m
Pensacola et Jacksonville	7:15 a m
Mobile Accommodation	11:50 a m
Montgomery Accommodation	7:05 p m
Dimanche Gulf Coast Excursion	8:05 p m

DEPART

New York et Nouvelle-Orléans Limited	9:35 p m
Washington et New-York Malle	8:30 a m
Birmingham et Cincinnati	9:50 p m
Asheville Express	8:30 a m
Louisville et Cincinnati	8:30 a m
Pensacola et Jacksonville	9:50 p m
Mobile Accommodation	5:15 p m
Montgomery Accommodation	5:00 a m
Ocean Springs Accommodation	11:30 a m
Gulf Coast Accommodation	3:25 p m
(Tous les jours excepté dimanche.)	
Dimanche Gulf Coast Excursion	7:36 a m

New Orleans Southern and Grand Isle Railway.

DEPART

Tous les jours, excepté samedi et dimanche	4:00 p m
Tous les jours, excepté dimanche	8:05 a m
Samedi et dimanche	5:30 p m
Excursion du dimanche seulement	8:05 p m

ARRIVEE

Tous les jours	9:45 a m
Tous les jours, excepté dimanche	7:25 p m
Excursion du dimanche seulement	7:35 p m

TOITURES
Fronces, plissées "V", en caoutchouc.
Tuiles en métal galvanisé
Fourneaux et poêles à huile.
B. V. REDMOND & SON,
314-316-318-320 rue Chartres.
19 jan—1 an
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille, S. V. P.

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.
EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches et Mercredis
A LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.
Trains de plaisir à Bogalusa
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."
Wagon-salon, pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4000.

Une vraie Villégiature Préparée
PAR LES
GULF COAST LINES
AGENT DES BILLETS
229 rue St-Charles
Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

Le Train de New York
Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue.
Un ilet de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
Phone Main 2030.